

18.6.2001

Annule et  
remplace  
la version du  
15.5.2001

## **Championnats Suisses / „Swiss Cup“ 2002 Modalités d'application**

### **a) Championnats Suisses**

#### **CATÉGORIE ESPOIRS**

**Projet à l'étude pour 2 ans. Nouveauté: pas de qualification.**

##### **Conditions de participation:**

- ✂ Test USP inter-argent obligatoire, obtenu au plus tard le 31.08.2001.
- ✂ Filles: être née après le 30.06.1988.
- ✂ Garçons: être né après le 30.06.1987.

##### **Organisation des épreuves et nombre de patineuses qualifiées:**

- ✂ Avec et jusqu'à 36 participantes, toutes peuvent se présenter aux Championnats Suisses et patiner le programme court. Les 24 meilleures patineuses sont qualifiées pour le programme libre.
- ✂ S'il y a plus de 36 participantes, la commission technique partage, dès réception de l'ensemble des inscriptions, les concurrentes en 2 groupes selon leur année de naissance. Les groupes ne sont pas obligatoirement égaux en nombre. Si un des groupes compte plus de 24 patineuses, seules les 24 meilleures patineuses de ce groupe sont qualifiées pour le programme libre.

##### **Par exemple (HYPOTHÈSE):**

Année 1988 + 1989 = Espoirs  
Année 1990 + 1991 + 1992 = Minimes

Création, donc, de la **catégorie Minimes**, dans laquelle les exigences sont les mêmes que pour la catégorie Espoirs, mais les patineuses plus jeunes (se référer aux règlements techniques de l'USP). Ainsi, 2 titres de Championne Suisse sont attribués.

La Championne Suisse Minimes est promue en catégorie Espoirs et ne peut défendre son titre.

Les Champions Suisses Espoirs peuvent défendre leur titre (se référer aux règlements techniques de l'USP).

Les deux catégories sont jugées par deux jurys différents.

Suppression ou diminution du temps d'entraînement si le nombre de patineurs est trop important.

Tous les garçons patinent dans la même catégorie (Espoirs).

Comme il n'y a pas de concours de qualification, il n'y a pas de catégorie Espoirs lors de la „Swiss Cup“.

## **CATÉGORIE CADETS**

**Pas de changement par rapport aux années précédentes.**

### **Conditions de participation:**

- ✂ Test USP argent obligatoire, obtenu au plus tard le 31.08.2001.
- ✂ Filles: être née après le 30.06.1986.
- ✂ Garçons: être né après le 30.06.1985.

### **Organisation des épreuves et nombre de patineuses qualifiées:**

- ✂ Avec et jusqu'à 36 participantes, toutes peuvent se présenter aux Championnats Suisses et patiner le programme court. Les 24 meilleures patineuses sont qualifiées pour le programme libre.
- ✂ S'il y a plus de 36 participantes, la commission technique partage, dès réception de l'ensemble des inscriptions, les concurrentes en **2 groupes de qualification A et B** de force égale en se référant aux résultats obtenus la saison précédente conformément à la règle ISU 379, point 3. La journée de qualification est organisée pendant la 2ème Swiss Serie.

*Les 15 premières patineuses de chaque groupe peuvent participer aux Championnats Suisses et présenter le programme court. Les 24 meilleures patineuses sont qualifiées pour le programme libre.*

*Si la patineuse désignée remplaçante est appelée et ne peut se présenter aux Championnats Suisses, aucune autre concurrente n'est convoquée.*

*Les garçons et les couples ne sont pas soumis aux qualifications.*

*Les patineuses qui ne sont pas sélectionnées à l'issue du concours de qualification peuvent s'inscrire à la „Swiss Cup“. Par contre, celles qui n'atteignent pas la finale lors des Championnats Suisses (élimination à l'issue du programme court) ne peuvent pas s'inscrire à la „Swiss Cup“.*

*Il est possible également de s'inscrire directement à la „Swiss Cup“ sans prendre part à aucune qualification (obtention des tests de libre USP possible jusqu'au 1er novembre).*

*Pour tout complément d'information, se référer aux règlements techniques de l'USP.*

## **b) Swiss Series 2002**

### **CATÉGORIES JUNIORS ET ELITE**

#### **Conditions de participation:**

Des „Swiss Series“ sont organisées pour les patineuses des catégories Juniors et Elite si le nombre de concurrentes inscrites le nécessite. Elles comprennent deux épreuves de qualification et une finale qui compte comme Championnat Suisse. Peuvent participer aux épreuves de qualification toutes les patineuses qui remplissent les conditions d'admission pour les championnats suisses conformément aux règlements techniques de l'USP (âge, tests).

Les messieurs et les couples ne sont pas soumis aux qualifications.

Les Swiss Series sont annoncées par l'USP. Leur organisation est effectuée par une association régionale ou un club en étroite collaboration avec l'USP. Elles ont lieu pendant deux week-ends de novembre ou décembre, et la finale en décembre ou janvier.

La commission technique peut exceptionnellement déroger au règlement. Elle peut par exemple autoriser des patineuses à:

- ✂ ne participer qu'à la 2ème Swiss Serie. Ces patineuses viennent alors s'ajouter aux 18 sélectionnées lors de la 1ère Swiss Serie.
- ✂ participer à la finale même si elles n'ont pas pris part aux épreuves de qualification des Swiss Series (participation à des compétitions internationales par exemple).

Si la patineuse désignée remplaçante est appelée et ne peut se présenter à la finale, aucune autre concurrente n'est convoquée.

Les patineuses qui n'atteignent pas la finale peuvent s'inscrire à la „Swiss Cup“. Il est possible également de s'inscrire directement à la „Swiss Cup“ sans prendre part à aucune qualification (obtention des tests de libre USP possible jusqu'au 1er novembre).

#### **Présentation des programmes (selon les règlements techniques de l'USP):**

- ✂ Aux épreuves de qualification, les patineuses ne présentent que le programme libre de leur catégorie.
- ✂ A la finale, présentation du programme court et du programme libre.

#### **Organisation des épreuves et nombre de patineuses qualifiées:**

- ✂ Avec et jusqu'à 18 participantes, toutes les patineuses sont qualifiées pour la finale.
- ✂ S'il y a entre 19 et 30 participantes, les Swiss Series sont organisées. Dans ce cas, **12 patineuses** participent à la finale.
- ✂ S'il y a plus de 30 participantes, la commission technique partage, dès réception de l'ensemble des inscriptions, pour la 1ère Swiss Serie, les concurrentes en **2 groupes de qualification A et B** de force égale en se référant aux résultats obtenus la saison précédente conformément à la règle ISU 379, point 3. Dans ce cas, **18 patineuses** participent à la finale.

Cependant, si lors du tirage au sort de la 1ère Swiss Serie, il apparaît que le nombre de participantes est inférieur à 30 malgré un nombre d'inscriptions supérieur, le délégué technique de l'USP peut décider de regrouper les 2 groupes de qualification. Dans ce cas, **12 patineuses** participent à la finale.

### A l'issue de la 1ère Swiss Serie:

- ☒ Les 5 meilleures patineuses (ou les 5 meilleures patineuses de chaque groupe s'il y a 2 groupes de qualification) sont qualifiées pour la finale et ne doivent pas prendre part à la 2ème Swiss Serie.
- ☒ Les 18 patineuses suivantes (ou les 9 patineuses suivantes de chaque groupe s'il y a 2 groupes de qualification) peuvent se présenter à la 2ème Swiss Serie. Les patineuses classées à partir de la 6ème place sont notées comme suit (idem pour 1 groupe de qualification ou 2):

La 6ème reçoit	9 points	La 11ème reçoit	4 points
La 7ème reçoit	8 points	La 12ème reçoit	3 points
La 8ème reçoit	7 points	La 13ème reçoit	2 points
La 9ème reçoit	6 points	La 14ème reçoit	1 point
La 10ème reçoit	5 points		

- ☒ En cas d'ex-aequo sur la 5ème place, ou si la commission technique qualifie une ou plusieurs patineuses d'office (sans Swiss Serie), un nombre correspondant de patineuses en moins sera sélectionné lors de la 2ème Swiss Serie.
- ☒ En cas d'ex-aequo sur la 18ème place (respectivement la 9ème place de l'un ou l'autre groupe s'il y a 2 groupes de qualification), les deux patineuses peuvent se présenter à la 2ème Swiss Serie.

### A l'issue de la 2ème Swiss Serie:

- ☒ Les patineuses sont notées comme suit:

La 1ère reçoit	26 points	La 10ème reçoit	9 points
La 2ème reçoit	24 points	La 11ème reçoit	8 points
La 3ème reçoit	22 points	La 12ème reçoit	7 points
La 4ème reçoit	20 points	La 13ème reçoit	6 points
La 5ème reçoit	18 points	La 14ème reçoit	5 points
La 6ème reçoit	16 points	La 15ème reçoit	4 points
La 7ème reçoit	14 points	La 16ème reçoit	3 points
La 8ème reçoit	12 points	La 17ème reçoit	2 points
La 9ème reçoit	10 points	La 18ème reçoit	1 point

- ☒ Hypothèse: 1 groupe de qualification lors de la 1ère Swiss Serie:  
les **7 patineuses** totalisant le plus de points à l'issue des 2 Swiss Series se qualifient ( $5 + 7 = 12$ ).
- ☒ Hypothèse: 2 groupes de qualification lors de la 1ère Swiss Serie:  
les **8 patineuses** totalisant le plus de points à l'issue des 2 Swiss Series se qualifient ( $5 + 5 + 8 = 18$ ).

### En cas d'égalité au total des points après les deux Swiss Series:

- a) La patineuse avec le plus petit total de ses rangs obtenus lors des deux compétitions est la meilleure.
- b) S'il y a encore égalité, on prend en considération les „Comparative Points“ (COP) dans la meilleure des deux compétitions.
- c) S'il y a encore égalité, on prend en considération les „Points in Favour“ (PIF) dans la meilleure des deux compétitions.
- d) S'il y a encore égalité, on additionne les „Comparative Points“ des deux compétitions.
- e) S'il y a encore égalité, on additionne les „Points in Favour“ des deux compétitions.
- f) S'il y a toujours égalité, les deux patineuses sont qualifiées pour les Championnats Suisses.

## **c) Swiss Cup 2002**

### **CATÉGORIE CADETS, JUNIORS, SENIORS ET ELITE**

#### **Conditions de participation:**

La „Swiss Cup“ est organisée pour:

- ✍ les patineuses et les patineurs de la catégorie Seniors.
- ✍ les patineuses des catégories Cadets, Juniors et Elite qui n'ont pas été sélectionnées aux Championnats Suisses.

Il est possible également de s'inscrire directement à la „Swiss Cup“ sans prendre part à aucune qualification (Swiss Serie ou concours de qualification Cadets).

La „Swiss Cup“ est annoncée par l'USP. Son organisation est effectuée par une association régionale ou un club en étroite collaboration avec l'USP. Elle a lieu pendant un week-end de février, après les Championnats Suisses.

Grâce à cette compétition, les patineuses non sélectionnées aux qualifications ont un objectif de niveau suisse pour la fin de la saison.

#### **Dispositions techniques:**

- ✍ Pour chaque catégorie, les conditions d'admission et les dispositions techniques sont les mêmes que pour les Championnats Suisses (se référer aux règlements techniques de l'USP).
- ✍ Présentation du programme court et du programme libre.
- ✍ S'il y a plus de 24 patineuses inscrites dans une catégorie donnée, toutes les patineuses peuvent se présenter et patiner le programme court. Les 24 meilleures patineuses sont qualifiées pour le programme libre.
- ✍ **Disposition spéciale: les tests pour la „Swiss Cup“ sont à obtenir jusqu'au 31 octobre 2001.**

# **Dispositions générales**

## **Juges arbitres et juges:**

Les jurys pour les Championnats Suisses, les Swiss Series et la finale, ainsi que pour la „Swiss Cup“ sont convoqués par l'USP. Cette dernière paie aux juges le voyage, le logement et la subsistance.

## **Subventions de l'USP (selon convention signée avec l'USP):**

✂ Fr. 150.-- par heure de glace pour les épreuves de qualification des Swiss Series.

✂ Fr. 100.-- par heure de glace pour les Championnats Suisses et la finale des Swiss Series.

✂ Fr. 150.-- par heure de glace pour la „Swiss Cup“.

L'USP paie les médailles des champions suisses, ainsi que les coupes des gagnants de la „Swiss Cup“. Elle élabore et envoie les conditions d'admission.

## **Finance d'inscription:**

✂ Fr. 100.-- par patineuse par Swiss Serie ou concours de qualification Cadets.

✂ Fr. 200.-- par participant ou couple pour les Championnats Suisses de toutes les catégories.

✂ Fr. 150.-- par participant pour la „Swiss Cup“.

A réception des inscriptions, l'USP envoie les bulletins de versement nécessaires aux clubs.

Les finances d'inscription sont payables au plus tard à la date indiquée sur la publication des compétitions USP (cf. circulaires USP N° 2 et 3 / 2001/2002), le timbre postal faisant foi.

Les participants pour lesquels la finance d'inscription n'a pas été payée ne sont pas admis au départ.

UNION SUISSE DE PATINAGE  
Commission Technique Artistique  
Responsable des championnats  
Ch. Blanc